

**ANNONCE N°15 DU 01/02/2012**

**REVISION DU FACTEUR FLOTTANT DE LA SOCIETE JET ALU MAROC**

Suite au franchissement à la hausse du seuil de 5% de la participation de RCAR dans le capital de la société JET ALU MAROC, le flottant arrondi de cette dernière est passé de 30% à 25%. Ce flottant prendra effet à partir du **jeudi 09 février 2012**.